

DECRET DU 30 MARS 1977
RELATIF A LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Le Président de la République,

Vu l'article 8 de la Constitution,

Sur la proposition du Premier ministre,

Décète :

Article 1^{er}. — M. Raymond BARRE, Premier ministre, est nommé *ministre de l'économie et des finances*.

Article 2. — Sont nommés :

MM.

<i>Garde des sceaux, ministre de la justice</i>	Alain PEYREFITTE.
<i>Ministre des affaires étrangères</i>	Louis de GUIRINGAUD.
<i>Ministre de l'intérieur</i>	Christian BONNET.
<i>Ministre de la défense</i>	Yvon BOURGES.
<i>Ministre de la coopération</i>	Robert GALLEY.
<i>Ministre de la culture et de l'environnement</i>	Michel d'ORNANO.
<i>Ministre délégué à l'économie et aux finances</i>	Robert BOULIN.
<i>Ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire</i>	Jean-Pierre FOURCADE.
<i>Ministre de l'éducation</i>	René HABY.
<i>Ministre de l'agriculture</i>	Pierre MEHAIGNERIE.
<i>Ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat</i>	René MONORY.
<i>Ministre du travail</i>	Christian BEULLAC.
<i>Ministre de la santé et de la sécurité sociale</i>	Mme Simone VEIL.
<i>Ministre du commerce extérieur</i>	André ROSSI.

Article 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mars 1977.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
RAYMOND BARRE.

DECRET DU 1^{er} AVRIL 1977
PORTANT NOMINATION DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Le Président de la République,
 Vu l'article 8 de la Constitution,
 Vu le décret du 30 mars 1977 relatif à la composition du Gouvernement,
 Sur la proposition du Premier ministre,

Décrète :

Article 1^{er}. — Sont nommés :

<i>Secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications</i>	MM. Norbert SEGARD.
<i>Secrétaire d'Etat aux anciens combattants</i>	André BORD.
<i>Secrétaire d'Etat aux universités</i>	Mme Alice SAUNIER-SEITE.
<i>Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports</i>	Jean-Pierre SOISSON.

Article 2. — Sont nommés :

<i>Secrétaires d'Etat auprès du Premier ministre :</i>	
<i>(Relations avec le Parlement)</i>	Christian PONCELET.
<i>(Fonction publique)</i>	Maurice LIGOT.
<i>(Recherche)</i>	Jacques SOURDILLE. Jacques DOMINATI.

Article 3. — Sont nommés :

<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères</i>	Pierre-Christian TAITTINGER.
<i>Secrétaires d'Etat auprès du ministre de l'intérieur :</i>	
<i>(Départements et territoires d'outre-mer)</i>	Olivier STIRN.
<i>(Collectivités locales)</i>	Marc BECAM.
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense</i>	Jean-Jacques BEUCLER.
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de l'environnement :</i>	
<i>(Tourisme)</i>	Jacques MEDECIN.
<i>Secrétaires d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances :</i>	
<i>(Budget)</i>	Pierre BERNARD-REYMOND.
<i>(Consommation)</i>	Mme Christiane SCRIVENER.
<i>Secrétaires d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire :</i>	
<i>(Logement)</i>	Jacques BARROT.
<i>(Transports)</i>	Marcel CAVAILLE.
<i>(Aménagement du territoire)</i>	Paul DIJOU.
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture</i>	Jacques BLANC.
<i>Secrétaires d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat ..</i>	Antoine RUFENACHT. Claude COULAIS.
<i>Secrétaires d'Etat auprès du ministre du travail</i>	Lionel STOLERU. Jacques LEGENDRE.
<i>Secrétaires d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale</i>	René LENOIR. Mme Hélène MISSOFFE.

Article 4. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1^{er} avril 1977.

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
RAYMOND BARRE.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING.